

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 septembre 2016

La séance débute à 18h05 sous la présidence de Mme P. BERNON, Principale du collège, et après vérification du quorum.

PRESENTS :

Mme BERNON, Mme GAMAURY, Mme TOURENNE, Mme DUPIOL, Mme MARZAT, Mme LAVERGNE, Mme DESCHAMPS, M. ALLAIS, M. MICHELETTI, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme GATINEAU, Mme RENAUD, Mme PREVOT, Mme ESPINOZA, M. BROUET, Mme BOISSEAU

EXCUSES :

Mme GOT, M. FALLER, M. GAL, Mme CLEDAT, Mme BALARD

ABSENTS :

M. FEDIEU, Mme GILLET, M. ESCOLA

INVITES :

Mme Anne NIVELET, Agent comptable, et Mme BACCIALONE

Le secrétaire adjoint de séance est désigné : Mme BOISSEAU

Mme P. BERNON, Principale du collège, mentionne l'ordre du jour modifié.

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte rendu du 28 juin 2016
- ✓ Dons des associations
- ✓ Attribution du logement de fonction
- ✓ DBM
- ✓ Sécurité (Bilan de l'exercice Incendie)
- ✓ Droit de réponse de Mme TOURENNE
- ✓ Convention avec le PRI (Pôle relais d'Insertion)
- ✓ Reconduction des sections sportives

L'ordre du jour modifié ci-dessus est approuvé à l'unanimité (16 votants).

I. Approbation du compte-rendu du 28 juin 2016

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 28 juin 2016 (16 votants)

II. Dons des associations

1. Don de l'ACPE

L'ACPE souhaite faire un don de **900.00 euros** à M. ALLAIS pour l'achat de drones et accessoires (batteries et hélices) afin de répondre au besoin des nouveaux programmes scolaires.

Les membres du CA acceptent à l'unanimité le don de l'ACPE (16 votants).

2. Don de la FCPE

Afin de solder ses comptes, la FCPE souhaite faire don de **66.40 euros** au CDI.

En effet, l'association ne sera plus représentée en 2016-2017.

Mme DAVOINE informe que cette somme permettra l'achat de livres.

Les membres du CA acceptent à l'unanimité le don de la FCPE (16 votants).

Mme BERNON et les représentants du CA remercient les associations.

Mme PREVOT précise que depuis 2015, l'ACPE a versé une participation totale de 3 000.00 euros.

III. Attribution du logement de fonction

Mme DUPIOL, nouvelle gestionnaire, est autorisée à ne pas occuper le logement de fonction libéré suite au départ de Mme GRUMBERG.

Mme GAMAURY a souhaité et obtenu l'autorisation d'occuper le logement de fonction par NAS.

Les membres du CA émettent à l'unanimité un avis favorable à l'attribution du logement de fonction (16 votants).

IV. DBM

Mme DUPIOL distribue le document concernant le bilan de l'exercice 2015.

Mme NIVELET accueille Mme DUPIOL. Elle annonce qu'elle est ravie de travailler avec la nouvelle gestionnaire du collège de Lacanau. Elle précise que la situation était compliquée auparavant.

Mme NIVELET informe que, grâce au travail effectué avec Mme BERNON et le conseil départemental, un recensement des factures a pu être fait ainsi que la remise en compte de la société DALKIA.

Le collège a obtenu l'annulation de certaines factures non réglées représentant un montant total de 4900.00 euros.

Mme NIVELET et Mme BERNON remercient le conseil départemental pour son accompagnement et son soutien.

Les factures DALKIA de 2015 et 2016 sont en attente de régularisation.

Mme NIVELET propose de régulariser par prélèvement sur les comptes SG et SRH.

Mme la Gestionnaire explique qu'il y a encore des réserves mais que toutes les factures des voyages n'ont pas encore été soldées.

Le département souhaite laisser les réserves à l'établissement soit environ 53 000.00 euros pour un nouveau départ et encourage les investissements.

Mme DUPIOL propose un prélèvement sur les fonds de réserve pour l'achat de 3 vidéoprojecteurs court focale.

Mme DUPIOL présente ensuite le tableau du prélèvement sur les fonds de réserve.

Afin d'équiper toutes les salles de classe, Mme DUPIOL souhaite l'acquisition de 3 vidéoprojecteurs pour un coût de 2500.00 euros.

M. ALLAIS demande si une prévision d'amortissement a été envisagée.

Mme NIVELET dit qu'aucune rotation n'est prévue.

Mme PREVOT demande où en est le dossier du marché de l'imprimante.

Mme BERNON répond que le dossier de réengagement est encore en réflexion. Elle étudie le contrat.

Les membres du CA votent à l'unanimité la DBM (16 votants)

V. Sécurité (Bilan de l'exercice Incendie)

Mme BERNON commente le bilan de l'exercice incendie qui s'est déroulé le 12 septembre 2016 : un bon déroulement a été constaté. L'évacuation s'est faite normalement et dans le délai imparti. Toutefois, la mise en rang reste un peu délicate. De plus, quelques listes d'appel manquaient. Ces dernières sont à donner aux pompiers.

M. ALLAIS déclare que des listes sont non pointées et qu'il est difficile de se rappeler de tous les noms des élèves absents.

Mme BERNON explique que Mme DESCHAMPS édite une liste des absents par Pronote.

Mme GAMAURY demande de noter sur une fiche le nom des élèves absents.

Mme BERNON dit que l'évacuation s'est effectuée dans la cour principale. Mais, si un feu provenait de la forêt, derrière l'établissement, une mise en rang serait faite dans la cour puis une évacuation sur le parking, exercice qui sera effectué dans l'année.

Mme BERNON demande aux enseignants de garder les élèves en rang.

Mme la Principale annonce un exercice attentat le 4 octobre 2016. Les consignes ont été distribuées aux professeurs.

M. BROUET demande si tout le monde jouera le jeu contrairement à l'exercice confinement précédent.

Mme BERNON répond que tous les enseignants participeront et qu'un rapport est établi dans un cahier de sécurité.

VI. Droit de réponse de Mme TOURENNE

Lors du repas de fin d'année, fin juin, Mme GRUMBERG a pris la parole et a insulté publiquement Mme TOURENNE.

Mme TOURENNE a donc sollicité un droit de réponse qui lui a été accordé par Mme la Principale.

Mme BERNON déplore le comportement de certaines personnes lors de ce discours déplacé et inapproprié. Elle renouvelle son soutien et sa confiance à Mme la CPE.

VII. Convention PRI (Pôle relais d'Insertion)

Mme TOURENNE explique l'intérêt de la convention avec le Pôle Relais d'Insertion représentée par le CIO de Pauillac.

Le Pôle Médoc travaille sur le projet professionnel des élèves en situation de décrochage scolaire. Il propose des stages de découverte en entreprise et de l'alternance.

Mme BERNON précise que le Pôle Relais d'Insertion joue un rôle important dans la construction du projet d'orientation de l'élève. Il accompagne l'élève et sa famille.

Mme TOURENNE indique que 4 élèves (au moins) bénéficient déjà de soutien et de suivi.

Les stages des élèves concernés se dérouleront sur une semaine, entre chaque période de vacances, et ils devront rédiger un rapport de stage, support d'évaluation.

Les membres du C.A. autorisent à l'unanimité la signature de la convention PRI (16 votants)

Mme PREVOT demande où en est la demande d'assistante sociale.

Mme TOURENNE annonce qu'actuellement aucune assistante sociale n'est nommée. Toutefois, un médecin scolaire devrait prendre ses fonctions au sein de la zone d'action pédagogique du Médoc.

VIII. Reconduction des sections sportives

Les sections de surf et voile existent depuis 3 ans. Les sections sportives permettent aux élèves de pratiquer leur activité sur le temps scolaire.

Mme BERNON propose une reconduction pour 4 années.

Mme BERNON informe qu'un reportage sera diffusé à la télévision le mercredi 21 septembre 2016. En effet, les élèves ont été filmés durant leur pratique sportive le mardi 13 septembre. Le rectorat a choisi le collège de Lacanau pour la découverte des sections.

Départ de Mme ESPINOZA à 18h40.

Les membres du CA votent à l'unanimité la reconduction des sections sportives (15 votants).

La séance est levée à 18h45.

La secrétaire de séance

La secrétaire adjointe de séance

La Présidente de séance

E. DESCHAMPS

M.H. BOISSEAU

P. BERNON